

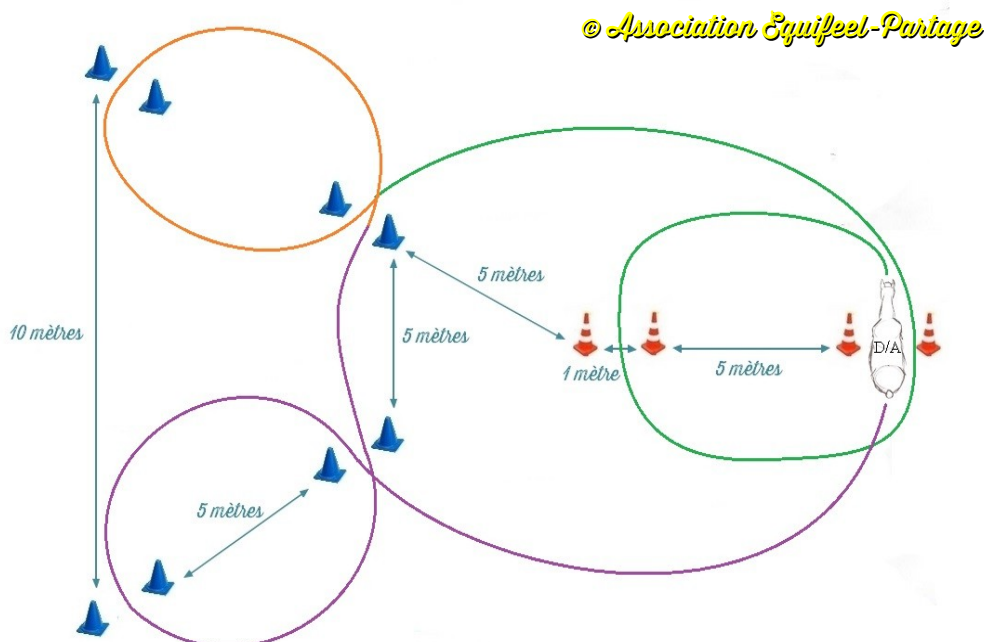
CLUB enfant & JC : <i>Le trèfle</i>	CLUB 2 : <i>Le trèfle à 47</i>	CLUB 1 : <i>Le trèfle cerclé</i>	CLUB élite : <i>Le trèfle centré</i>	EPREUVE MONTÉE Level I & Level enfant: <i>Le trèfle huit</i>	EPREUVE MONTÉE Level II : <i>Le trèfle grappe</i>	EPREUVE MONTÉE: Level III <i>L'ourson</i>
--	-----------------------------------	-------------------------------------	---	--	---	---

Équipement : 12 cônes formant 6 portes large de 1m chacune installées comme le schéma ci-dessous.

Temps imparti : 1 minute et 10 secondes

Info utile : La bombe est obligatoire. La selle est non obligatoire. L'utilisation du stick est interdit.

Objectif : Le cheval débute immobile et au centre de la porte départ/arrivée (antérieurs d'un côté des cônes et postérieurs de l'autre). Le cavalier fait effectuer le parcours à l'identique du schéma et à la vidéo de présentation. L'allure est libre.



Contrat 10 points : Le cheval en filet, side-pull ou licol plat ou corde (accroche sur les côtés).

Contrat 15 points : Le cheval en licol corde ou plat et longe (accroche sous l'auge).

Contrat 20 points: Le cheval en cordelette.

Bonus :

- +2 points si le contrat est réalisé avec « politesse » selon les critères suivants (valable pour les 3 contrats) :
 - Réactivité de réponse du cheval à la demande faite par le cavalier
 - Demandes légères et discrètes du cavalier
 - Sans rupture d'allure
 - Sans pénalités
- +2 points si le contrat est réalisé au trot. L'allure devra être prise dès le départ et conservée jusqu'à l'arrivée – 2 foulées de pas au départ et à l'arrivée seront tolérées. (valable pour les 3 contrats)
- +2 points si l'ensemble du contrat est réalisé à une main sur l'harnachement. L'autre main devra être placée sur la tête durant toute la durée de l'exercice. (valable pour les 3 contrats)
- +4 points si l'ensemble du contrat est réalisé sans les mains sur l'harnachement. Les deux mains devront être placées sur la tête durant toute la durée de l'exercice. (valable pour les 3 contrats)

Pénalités spécifiques à ce dispositif (les pénalités générales applicables sont disponibles sur une fiche à part) :

- Erreur d'installation du dispositif ou installation partielle : -2 points.
- Mauvais placement du cheval entre les cônes de D/A : -2 points applicable plusieurs fois.
- Erreur de parcours ou porte passée plusieurs fois en dehors du parcours prévu : contrat ramené à zéro.

NB : Dans le cas où votre contrat est ramené à 0, il vous sera attribué tout de même 5 points de participation dans le but de valoriser le travail effectué avec votre cheval durant le mois, et encourager les publications en cas de non réussite.

Vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=hPTyTS8NqVE&feature=youtu.be>